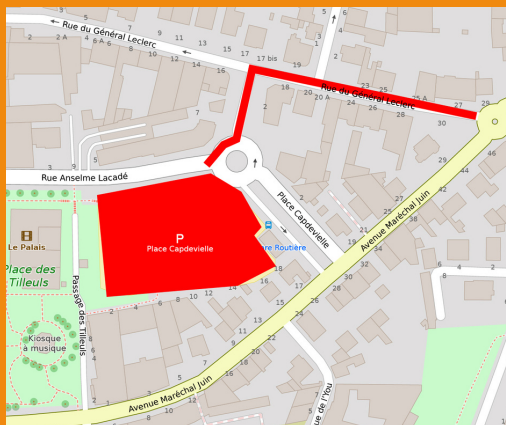


## 41<sup>e</sup> SEMI-MARATHON LOURDES-TARBES

**Dimanche 17 novembre 2024**



À l'occasion du 41<sup>e</sup> semi-marathon Lourdes-Tarbes, dimanche 17 novembre 2024, des perturbations de stationnement et de circulation sont à prévoir :

### STATIONNEMENT

Le stationnement est interdit à compter du samedi 16 novembre 2024 à 23 h 50 et jusqu'au dimanche 17 novembre 2024 à 11 h :

- place Capdevielle dans sa totalité,
- sur la portion de l'avenue du Général Leclerc comprise entre la rue Anselme Lacadé et l'avenue du Maréchal Juin,
- sur la portion de la rue Anselme Lacadé comprise entre la place Capdevielle et l'avenue du Général Leclerc.

À partir du jeudi 14 novembre 2024, 09 h et jusqu'au lundi 18 novembre 2024, 12 h, les six emplacements, sis face au local du club du « Ski Lourdes-Hautacam » situé sur le parking de la place Capdevielle, sont interdits au stationnement des véhicules et réservés pour l'installation d'un podium lié à la course.

### CIRCULATION

Le dimanche 17 novembre 2024 de 9 h à 10 h selon l'avancement de la course, la circulation est interrompue à tous les véhicules étrangers à l'organisation de l'épreuve, sur tout le parcours.

À cet effet, sur l'ensemble des intersections de voies de circulation liées au parcours, la circulation des véhicules est interdite à compter du départ des coureurs et jusqu'à l'enlèvement des barrières de protection par l'organisateur.

**En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,**

**La Ville de Lourdes**

